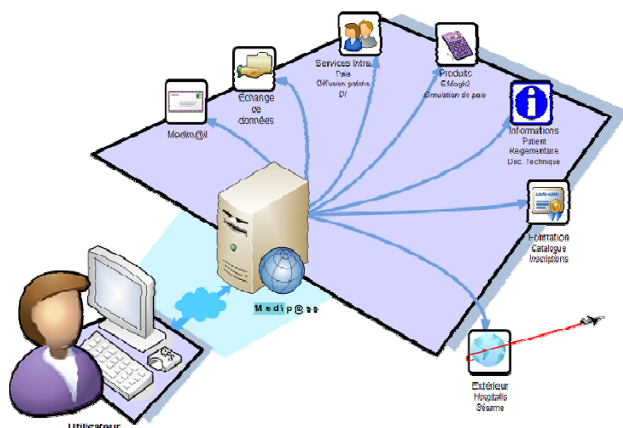
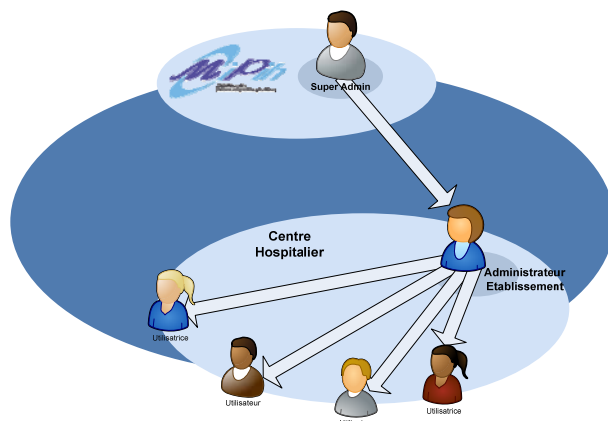


Qu'est-ce que Medip@ss ?



Medip@ss est un portail accessible à l'adresse www.mipih.fr. Il permet d'avoir accès à des services dont entre autre la Hotline et depuis peu à l'espace privilège.

Comment se connecter à Medip@ss ?



Medip@ss fonctionne suivant un système de délégation des pouvoirs. C'est à dire que le MIPiH ne gère ni la création des utilisateurs, ni la gestion des autorisations et des droits d'accès. Chaque établissement hospitalier reste donc complètement indépendant et autonome dans le suivi de ses utilisateurs.

Le MIPiH a donné accès à tous les administrateurs établissements concernés par l'espace privilège.

Chaque administrateur a donc en charge d'autoriser ou non les utilisateurs de son établissement à accéder à l'espace privilège.

Pour réaliser cette action :

1. Connaître l'administrateur de son établissement (*souvent le service informatique de l'établissement*).
2. L'administrateur établissement doit se connecter à Medip@ss. En cas de perte des identifiants, vous pouvez contacter la Hotline 0 810 61 50 50
3. En bas à droite de l'écran, vous avez accès à la création d'un utilisateur ou la gestion d'un utilisateur. Il faut cliquer sur « utilisateur ».

4. Chercher le nom de l'utilisateur et cocher

ESPACE PRIVILEGE

Dès lors, l'utilisateur peut se connecter avec son login et mot de passe

Attention, l'administrateur établissement doit mettre à jour son profil et prioritairement son mail afin de pouvoir l'informer des évolutions de Medip@ss